

La Bourgogne et Atout France signent un Contrat de Destination

Écrit par sylvie.duval@finances.gouv.fr (Sylvie Duval)
Vendredi, 08 Juin 2012 00:00 -

Didier Martin, Président de Bourgogne Tourisme et Christian Mantei, directeur général de Atout France ont signé aujourd'hui à Selongey (Côte d'Or), un Contrat de Destination de 2 ans, en présence de François Patriat, Président du Conseil Régional de Bourgogne.

La Bourgogne entend ainsi continuer à renforcer son offre touristique et mieux la valoriser sur les marchés internationaux.

Pour Atout France, cette initiative traduit les exigences auxquelles les destinations doivent aujourd'hui répondre: investir dans la durée, synchroniser action marketing et ingénierie produits et mutualiser davantage les moyens.

Le Contrat de Destination signé ce 8 juin couvre 3 phases du développement touristique :

- Une offre touristique renforcée par de nouveaux investissements

La délégation Ingénierie de Atout France, d'ores et déjà présente au sein de Bourgogne Tourisme, investit pour améliorer l'attractivité des offres et le potentiel de développement touristique. Elle apporte également un appui opérationnel aux porteurs de projets régionaux et facilite la prospection d'investisseurs touristiques. Cette dernière mission a conduit à l'identification d'opportunités foncières qui ont permis d'attirer deux investisseurs d'importance en Saône et Loire: Pierre et Vacances et un porteur de projet de parc résidentiel de loisirs (négociations actuellement en cours).

[en savoir plus](#)

Consultez la source sur Veille info tourisme: [La Bourgogne et Atout France signent un Contrat de Destination](#)